

Parc naturel régional du Vercors

COMITÉ SYNDICAL : DÉLIBÉRATIONS

19 novembre à 9h30 en visioconférence

Le Comité syndical du Parc naturel régional du Vercors a été convoqué le vingt-et-un septembre deux mille vingt-deux par le Président, à Saint-Laurent-en-Royans.

Jacques Adenot, le président, ayant constaté que le quorum des 2/3 des élus présents ou représentés n'était pas atteint pour le vote des statuts du syndicat mixte du Parc, l'assemblée n'a pas délibéré ce point. Les délégués présents se sont toutefois positionnés à l'unanimité en faveur de cette délibération.

Le Comité syndical du Parc naturel régional du Vercors, dûment convoqué en date du dix novembre deux mille vingt-deux par le président s'est donc réuni de nouveau en visioconférence le samedi dix-neuf novembre deux mille vingt-deux sans condition de quorum, afin d'examiner ce point à l'ordre du jour.

Délégués présents :

ADENOT Jacques, délégué de St Nizier du Moucherotte
AGERON Philippe, délégué de Pont en Royans
ALLEYRON BIRON Robert, délégué de La Rivière
ARMAND Jacques, délégué de St Agnan en Vercors
BAUDRIER Marie Odile, déléguée de Saint Julien en Vercors
BERNARD Philippe, délégué de Lans en Vercors
BLUNAT Pierre, délégué de VINAY (ville-porte)
BRUNET Florent, Conseil Régional AuRA
CHAMPAVIER Damien, délégué de Saint Thomas en Royans
CHARBONNEL David, délégué de Izeron
DARLET Jean-Claude, Conseil Régional AuRA
DE SMEDT Imen, Conseil Départemental de l'Isère
DOLIN Julien, délégué de Cognin les Gorges
DUTEL Olivier, délégué de Rencurel
DYE Jean-Christophe, délégué de Saint Martin en Vercors
FAURE Nathalie, Conseil Départemental de l'Isère
FILLET Pierre Louis, délégué de CC du Royans Vercors
GAGNIER Gérard, délégué de CC du Val de Drôme
GIRAUD-GUICHERD Catherine, déléguée de Monestier du Percy
KRAEMER Michael, délégué de CC du Massif du Vercors
MATT Patrick, délégué de Gigors et Lozeron
MENA Eric, délégué de Gresse en Vercors
MOCELLIN Raphaël, Conseil Régional AuRA
MOREAU-GLENAT Geneviève, déléguée suppléante SMVIC
MORIN Christian, Conseil Départemental de la Drôme
PAPAUD Michèle, déléguée suppléante de Villard de Lans
PASDRMADJIAN Yannick, délégué de Claix
PERRIN Jacques, délégué de St Quentin sur Isère
RIBO Anne, déléguée suppléante d'Omlèze
ROBERT David, délégué de ROMANS (ville-porte)
ROYER Olivier, Conseil Régional AuRA
SECOND William, délégué de Engins
SROCZYNSKI François, délégué de Chichilianne

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice : 115

Présents : **36** (mini 30)

NOMBRE DE VOIX

En exercice : 179

Présentes : 63

Pouvoirs : 24

Total : **87** (mini 90)

Sans condition de quorum

TABOURET Pierric, délégué de Romeyer
VARTANIAN Michel, délégué de Chamaloc
VENDRA Michel, délégué de Sassenage

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

ANZELLOTTI Vanessa, délégué de Beauvoir en Royans à David
CHAMPAVIER
BLANC Didier-Claude, Conseil Régional AuRA à Jacques ADENOT
BOLZE Catherine, Conseil Régional AuRA à Jacques ADENOT
BRUNET Michel, Conseil Départemental de la Drôme à MORIN Christian
BRUYERE Karine, déléguée suppléante de Saint Nazaire en Royans à
Damien CHAMPAVIER
CULLAZ Pascal, délégué de Miribel Lanchâtre à Eric MENA
FORT Bernard, délégué de Saint Julien en Quint à Michel VARTANIAN
MAILLARD Hugues, délégué de Autrans Méaudre en Vercors à Philippe
BERNARD
OTTENHEIMER Thomas, délégué de Vassieux en Vercors à Pierre-Louis
FILLET
PUISSAT Frédérique, Conseil Départemental de l'Isère à FAURE Nathalie

Délégués excusés :

PANO Alban, Conseil Départemental de la Drôme
VALLIER Eric, délégué de CC du Trièves
ZAMMIT HELMER Nathalie, Conseil Départemental de la Drôme

Invités excusés :

QUÈBRE CORINNE, Sous-préfète de Die

Participaient également à la réunion :

BARBOTIN Odile, Présidente G.T.V.
VERON François, Conseil Scientifique P.N.R.V.
DUVILLIER Quentin, technicien CD26
PUTOT Olivier, Directeur PNRV

Le Président ouvre la séance qui se tient sans obligation de quorum.

Après avoir entendu l'exposé du Président, et après diverses échanges de vues et interventions,

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors
Séance du Comité Syndical du 19 novembre 2022 à 9h30

Modification des statuts actuels : prise en compte des remarques de la Chambre régionale des comptes

Suite au contrôle de la CRC, un certain nombre de modifications pour mettre à jour les statuts de 2012 sont nécessaires pour qu'ils reflètent la réalité des collectivités représentées.

Dans les statuts présentés en annexe, seules les corrections demandées par la CRC pour les adapter à la situation actuelle réelle (principalement mise à jour du nom et du nombre de communes et d'EPCI) ont été faites. C'est seulement dans l'annexe de la future charte que les statuts seront remaniés pour correspondre à la réorganisation des instances plus en profondeur.

À noter que les modifications statutaires (hors celles liées à la révision de la charte) n'ont pas à être approuvées par les instances délibérantes de chaque membre.

Le comité syndical décide à l'unanimité :

→ d'**APPROUVER** les modifications apportées aux statuts du syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors de 2012 telles que proposées.

FEUILLET DE CLÔTURE

Comité Syndical – séance du 19 novembre 2022 à 9h30

2022.CS 28 : Modification des statuts actuels : prise en compte des remarques de la Chambre régionale des comptes

Fait et délibéré le 19 novembre 2022 et ont signé les membres présents

à Lans-en-Vercors, le 19 novembre 2022,

Le Président,

Jacques ADENOT.

#signature#